

Ecole élémentaire Pierre JONCHERY –Châtelailon-Plage-

Compte rendu du conseil d'école

Mardi 10 novembre 2020

18 h / 20 h

1°) Personnes présentes :

Enseignants : Mme LEFEVRE (CP) Mme LEPRÊTRE (CE1) Mme BULET (CE2) Mme DELAVEAU (CE2/CM1) Mme LACROIX (CM1/CM2) M. HEBERT (CM2, directeur) Mme GUERAICHE (titulaire mobile, ZIL)	Représentants de parents d'élèves présents de droit : Mme FERJOU Mme JARRIGE Mme BERGER Mme VASSORT (arrivée à 19 h) Mme BRAMLI Mme COUTON	Membre du RASED : Mme MOTTU Sophie IME (invités) : Mme RIGOULET Lucie Education Nationale : Mme PUISAIS (représentée par Mr HEBERT) D.D.E.N. Mme GRAUX
Réprésentants de la mairie : Mme GILLIUM, adjointe au maire, EJE Mme DION, prés. Commission EJE		

Excusée : Mme LAFITTE (CM2, décharge de direction)

1°) Fonctionnement de l'école

a- Compte-rendu du conseil d'école du 30 juin 2020

Aucune remarque particulière n'est formulée à son sujet.

b- Effectifs de l'école

A ce jour, 157 élèves sont inscrits à l'école et se répartissent ainsi :

Mme LEFEVRE : 21 CP
Mme LEPRÊTRE : 25 CE1
Mme BULET : 28 CE2
Mme DELAVEAU : 10 CE2 / 16 CM1 (26 CE2/CM1)
Mme LACROIX : 20 CM1 / 7 CM2 (27 CM1/CM2)
M. HEBERT : 30 CM2

L'école compte donc 21 CP, 25 CE1, 38 CE2, 36 CM1, 37 CM2

La classe d'Unité d'Enseignement (5 + 5 élèves scolarisés par demi-journées) est la 7ème classe de l'école mais les élèves sont administrativement rattachés à l'IME des Boucholeurs et ne sont pas comptabilisés dans les effectifs.

Perspectives : A la rentrée, nous comptons sur 23 élèves de CP alors que 37 CM2 devraient quitter l'école. Donc, il y a 143 élèves prévus pour la rentrée de septembre 2021.

C- Bilan de rentrée

L'école compte 157 élèves à la rentrée pour 6 classes ordinaires, soit une moyenne de 26,17 élèves par classe (écart de 21 à 30).

Cette rentrée est marquée par la crise sanitaire que nous traversons.

Les parents sont informés au fur et à mesure des modifications liées au protocole sanitaire, La dernière en date a rendu nécessaires des aménagements pour éviter le brassage des groupes-classes. Une première organisation a été diffusée aux familles le vendredi 6 novembre pour une mise en place effective à compter du lundi 9 novembre :

Arrivée des élèves : le matin, dès l'ouverture de la porte d'entrée à 8 h 30, les élèves se rendent directement dans leur classe, procèdent au lavage des mains et vont s'installer à leur table de travail. La rentrée échelonnée mise en place au printemps n'a pas été reconduite en raison de la trop grande concentration de personnes à l'entrée (adultes et enfants) qui ne respectaient pas leur horaire d'entrée.

Après la pause méridienne dont l'organisation incombe à la mairie, lors du retour des élèves externes de 13 h 40 à 13 h 50, tous les élèves des classes de CE1 (Mme LEPRÊTRE), CE2/CM1 (Mme DELAVEAU) et CM1/CM2 (Mme LACROIX) se rendent dans leur classe avec leur enseignante, procèdent au lavage des mains et vont s'installer à leur table de travail. Les classes de CP (Mme LEFEVRE), CE2 (Mme BULET), CM2 (M. HEBERT) restent dans la cour et occupent chacune l'une des 3 zones délimitées. Cette organisation pourra évoluer.

Circulation des élèves dans les bâtiments : Les sens de circulation mis en place depuis la rentrée du 11 mai 2020, qui évitent aux élèves de se croiser, sont conservés.

Récréations : A noter : Les jours de pluie, les élèves restent dans leur classe. La double récréation du matin est conservée :

- 10 h 10 / 10 h 25 : classes de CP, CE1, CE2

- 10 h 30 / 10 h 45 : classes de CE2/CM1 ; CM1/CM2 ; CM2 → La cour de récréation est partagée en 3 zones délimitées par les haies végétales et par des plots : zone 1: jeux avec ballons ; zone 2 : mise à disposition des jeux de cour ; zone 3: jeux libres→ Chaque groupe-classe occupe une zone, en rotation quotidienne.

d- Projet d'école

3 ambitions (rappel) :

1- Construire des apprentissages durables (répondre aux attendus de chaque cycle en portant une attention particulière aux apprentissages fondamentaux ; développer les liaisons inter-degrés et inter-cycles ; travailler sur l'autonomie)

2- Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours (*)

3- Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Avec la période de confinement que nous avons vécue et les conditions particulières de reprise, les enseignants ont choisi, dans l'avenant du projet d'école, de mettre l'accent sur l'attention, les postures d'élève, les apprentissages fondamentaux.

Au niveau des actions prévues au projet d'école, certaines vont se trouver confortées, d'autres sont clairement remises en cause et dépendront de l'évolution de la situation sanitaire. Certaines enfin sont annulées :

<i>ACTIONS CONFORTEES</i>	<i>ACTIONS EN SUSPENS</i>	<i>ACTIONS ANNULEES</i>
- ateliers de langage, débats réglés - défi-lecture, ateliers de lecture - Rallye-Math, projet Mathador	- Carnaval - Fête d'école - liaison GS / CP et école / collège - Réunions de masse avec les	- chorale, comédie musicale pour les élèves de cycle 3

- Activités pédagogiques complémentaires (APC)	parents d'élèves, avec les parents des primo-arrivants fin juin - sorties de proximité (à pied), classes de découverte, voile scolaire	
--	---	--

(*) → L'un des objectifs de cette 2ème ambition est « d'assurer et de renforcer le suivi et l'accompagnement de tous les élèves ». Il y a ainsi différentes étapes dans les aides à mettre en place, quand la simple aide dans la classe ne suffit pas.

Pour davantage de précisions, consulter l'ensemble du projet d'école sur le blog ;

<http://blogs17.ac-poitiers.fr/elemjonchery-chatellaillon/files/2018/09/PROJET-DECOLE-2018-2021-%C3%A9coles-maternelle-et-%C3%A9l%C3%A9mentaire-Jonchery-.pdf>

e- Evaluations nationales pour les élèves de CP et de CE1.

Ces évaluations ont eu lieu en septembre.

Les résultats obtenus sont satisfaisants et ne font pas apparaître de différences avec l'année précédente, ce qui aurait pu être à craindre suite au confinement de mars à mai 2020.

D'autres tests sont prévus pour les élèves de CP au mois de janvier. Les familles sont informées des résultats de leur enfant.

f- Activités pédagogiques complémentaires (projet d'école) :

Des activités pédagogiques complémentaires aux activités de classe sont proposées à certains élèves à compter du mardi 3 novembre, les mardis et jeudis de 15 h 40 à 16 h 25, afin de leur apporter une aide personnalisée.

Les priorités portent sur la maîtrise des compétences fondamentales en français et en mathématiques. 36 h réparties en 2 séances de 45 min par semaine sur les périodes citées (pendant 24 semaines).

Ces activités concernent les périodes 2, 3, 4 et une partie de la période 5 (jusqu'à la fin du mois de mai).

Les parents sont prévenus par l'enseignant au moyen d'une fiche d'objectifs précisant :

- les jours et heures des séances (un élève ne vient pas forcément à toutes les séances de la période concernée) ;

-les objectifs de ces activités et les compétences sur lesquelles l'élève va travailler.

Par ailleurs, les parents signent l'autorisation figurant sur cette fiche d'objectifs et sont tenus informés des progrès réalisés par leur enfant grâce au bilan qui est fait.

Les parents sont informés que leur enfant est proposé pour ces APC avant les vacances de la période donnée.

g- Proposition de modification du règlement intérieur

Le premier changement concerne l'interdiction faite aux élèves de partager leur goûter à la récréation, pour des raisons évidentes d'allergies alimentaires de plus en plus fréquentes :

article 4 alinéa 5 : « *Pour des raisons de santé publique (allergies alimentaires, ...), les goûters d'anniversaire et la distribution de bonbons ne sont pas autorisés. De même, les élèves apportant un en-cas ne doivent en aucune manière le partager avec d'autres enfants.* »

Pour :	18	contre :	0	abstentions :	0
--------	----	----------	---	---------------	---

Le deuxième changement n'est pas soumis à avis. Il apporte une précision par rapport à la fréquence de diffusion des bulletins périodiques (livret scolaire unique). Les écoles peuvent le

diffuser 2 ou 3 fois. L'école Jonchery a fait le choix de 3 diffusions annuelles avant les vacances de Noël, de printemps et d'été. En outre, une fiche de liaison informant les parents sur la capacité de leur enfant à adopter des postures d'élève et à s'intégrer dans un groupe-classe est remise aux familles avant les vacances de la Toussaint. Cette fiche comportant 9 items a été élaborée par l'équipe pédagogique et est spécifique à l'école Jonchery. Depuis l'année scolaire dernière, elle est renseignée une fois contre deux fois précédemment (avant les vacances de la Toussaint). Il s'agit juste ici d'actualiser l'information :

article 5 alinéa 3 : « **5.3 L'école transmet aux familles trois bilans d'évaluation trimestriels (LSU) ainsi qu'une fiche de liaison en fin de première période. Il y est fait état de l'acquisition des compétences données par les programmes (livret scolaire unique, à chaque fin de trimestre), de son comportement à l'école (fiche de liaison) »**

h- Coopérative scolaire et association de parents d'élèves « Jonchery Kids »

Cette année, une quinzaine de personnes sont adhérentes à l'association.

Lors de la vente de citrouilles et de la soirée zumba organisées le jour des vacances de la Toussaint (vendredi 16 octobre), un bénéfice de 550 € a été réalisé.

Un calendrier d'actions a été élaboré par l'association de parents d'élèves :

- Vente de chocolats (Noël), la vente de sapins ayant été annulée ;
- Vide grenier dans la cour de l'école au cours des beaux jours
- Restauration lors de la fête de l'école

Pour la coopérative scolaire, les enseignants projettent d'éditer un livre de recettes de cuisines dans lequel on trouverait la recette favorite de chaque famille présentée par les enfants. Le livre pourra contenir jusqu'à 120 recettes. Au retour des vacances de fin d'année, les modalités du projet seront précisées aux enfants et à leurs parents qui auront toute la période (5 semaines) pour proposer leur recette. Les livres seront ensuite commandés et disponibles au mois de mars.

Ces actions conjointes doivent permettre de participer au financement du projet de classe de neige sur lequel l'école va commencer à travailler pour janvier 2022 et qui sera présenté dans ses grandes lignes, notamment budgétaires, au prochain conseil d'école pour avis.

Compte de fonctionnement général de la coopérative scolaire OCCE du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020 (en euros)

Charges		Produits	
Achats de produits pour cessions	1 090,09	Vente de produits pour cessions	1 125,00
Charges des activités éducatives	25 546,93	Produits des activités éducatives	0
Cotisations versées à l'OCCE	415,15	Subventions Etat, collectivités	5 238,00
Autres charges courantes	9 944,85	Autres produits courants	805,70
Assurances versées	41,25	Participation volontaire des familles	19 548,55
Charges exceptionnelles	38,50	Subventions d'associations	7 294,00
Achat de biens durables	79,99	Produits exceptionnels	31,90
Total des charges	37 156,76	Total des produits	34 043,15
Résultat de l'année 2019-2020 → - 3 113,61 €			

Bilan simplifié au 31 août 2020 (en euros)

Actif		Passif	
Banque (au 31/08/2020)	17 386,11	Report à nouveau au 01/09/2019	20 499,72
		Résultat de l'année 2019-2020	- 3 113,61
Total de l'actif	17 386,11	Total du passif	17 386,11

Les comptes sont contrôlés tous les ans par une commission constituée de parents d'élèves de

l'école avant d'être adressés à l'OCCE 17 et d'être certifiés.

i- Natation scolaire

Chaque classe bénéficie d'un cycle de 10 séances.

Les classes se succèdent ainsi au centre aquatique de Châtelailon :

- CP (Mme LEFEVRE) : du mardi 23 mars au mardi 8 juin
- CE1 (Mme LEPRÊTRE) : du mardi 15 septembre au mardi 1^{er} décembre
- CE2 (Mme BULET) : du vendredi 26 mars au vendredi 18 juin
- CE2/CM1 (Mme DELAVEAU) : du vendredi 18 septembre au vendredi 4 décembre
- CM1/CM2 (Mme LACROIX) : du mardi 15 septembre au mardi 1^{er} décembre
- CM2 (M. HEBERT) : du jeudi 10 décembre au jeudi 18 mars

Les séances en cours ont été interrompues le jeudi 5 novembre en raison de nouvelles dispositions de la préfecture liées à Vigipirate qui interdisaient jusqu'à nouvel ordre aux écoles d'effectuer des déplacements à pied.

Finalement, les directives ont été annulées le lundi 9 novembre et les élèves à nouveau autorisés à se déplacer à pied pour aller à la piscine.

Entre temps, la mairie avait accepté de financer les cars nécessaires aux déplacements vers le centre aquatique pour ne pas que les cycles de natation s'interrompent, mais cela ne sera donc pas nécessaire.

J- Voile scolaire

3 classes bénéficient d'un cycle de 24 h de voile scolaire :

- CE2/CM1 (Mme DELAVEAU) : du mercredi 19 mai au jeudi 3 juin
- CM1/CM2 (Mme LACROIX) : du vendredi 4 juin au lundi 21 juin
- CM2 (M. HEBERT / Mme LAFITTE) : du mercredi 19 mai au jeudi 3 juin

Les élèves doivent passer un test de voile au préalable ; celui-ci se déroule lors du cycle de natation scolaire.

Pour l'heure, nous ne savons pas si les séances de voile pourront se dérouler (en raison de la crise sanitaire et de Vigipirate).

Le coût de la voile scolaire et des séances de piscine est pris en charge par la commune de Châtelailon.

K- Sécurité de l'école (incendie, intrusions), PPMS

Les écoles doivent effectuer 5 exercices de sécurité dans l'année :

- 2 exercices incendie ;
- 3 exercices liés au plan particulier de mise en sûreté (PPMS) qui tient compte des risques majeurs propres à chaque environnement. Ils portent, en ce qui concerne notre établissement, sur une « alerte intrusion », une « alerte tremblement de terre » et une « alerte submersion ».

Deux exercices ont été effectués au cours de la première période : un exercice incendie (qui doit être fait dans le mois qui suit la rentrée) et une alerte intrusion pour laquelle le scénario retenu était un risque d'intrusion permettant un confinement total des élèves dans les salles de l'étage. Les élèves et leurs familles, ainsi que les enseignants, étaient prévenus pour ces premiers exercices.

Concernant les signaux d'alerte, ils doivent être bien distincts pour les exercices d'incendie et ceux liés aux risques majeurs. Si pour les premiers une alarme est opérationnelle, le signal pour le deuxième (corne de brume) n'est pas totalement satisfaisant dans la mesure où l'alerte n'est

pas entendue partout du premier coup. Le sujet avait déjà été abordé l'an dernier au conseil d'école. Un autre système est toujours à l'étude.

L- Unité d'Enseignement

L'école élémentaire Pierre JONCHERY accueille depuis l'année scolaire 2009-2010 des groupes d'élèves venant de l'IME Les Boucholeurs. Ils y sont scolarisés par demi-journée et sont pris en charge par une enseignante spécialisée (Mme RIGOLET qui remplace actuellement Mme COMPAIN). Deux groupes de 5 élèves chacun sont scolarisés cette année en milieu ordinaire à mi-temps. Des inclusions dans les classes ordinaires peuvent se dérouler, selon le profil de l'élève et les possibilités d'accueil de la classe, soit de manière régulière sur une activité déterminée, soit sur un projet ponctuel. Ils sont naturellement suspendus actuellement. Les élèves de l'UE déjeunent à la cantine.

Les inclusions des élèves de l'UE dans les classes ordinaires doivent être formalisées par un projet.

2°) Questions relatives à la municipalité

a- Travaux réalisés et à venir:

- des rideaux occultants ont été installés dans les classes ; ils permettent d'abaisser de quelques degrés la température dans les classes au printemps et l'été, et d'offrir un plus grand confort visuel pour l'utilisation des tableaux numériques.
- Une étude est en cours de réalisation pour juger de l'opportunité de réaliser des travaux d'isolation thermique du bâtiment scolaire.

A venir :

- équipement informatique : Des devis ont été faits pour les ordinateurs de la salle informatique ainsi que pour les ordinateurs de classe.
- Il reste à restaurer l'encadrement des fenêtres des façades extérieures.

Les petits travaux sont signalés aux services techniques chaque mardi au moyen d'un cahier de travaux et généralement effectués le mercredi après-midi qui suit. Monsieur HEBERT remercie les services techniques de la ville.

d- Budget de fonctionnement du RASED de Châtelailon

Projet d'équipement du test WISC V : La mairie s'est engagée à financer ce matériel qui sera reçu en janvier. Une convention sera faite avec les autres communes concernées par le RASED.

Madame Mottu (psychologue scolaire) demande qu'un budget de fonctionnement soit alloué au RASED. La mairie doit confirmer cette demande.

3°) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne souhaitant prendre la parole, la séance est levée à 20 h 35.

Le directeur
D. HEBERT

La secrétaire de séance
S. LACROIX

Compte-rendu transmis à :

- M. le Maire de Châtelailon-Plage
- Mme. l'Adjointe au Maire chargée de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Education, Châtelailon-Plage

- *Mme la présidente de la commission EJE de Châtelailon-Plage*
- *Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, circonscription Aunis Sud Atlantique*
- *M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, ASH*
- *Mmes et M. les représentants de parents d'élèves*
- *Mmes et M. les enseignants*